

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 mars 09 à 20 heures 30.

Présents : Pascal WALDSCHMIDT, Jacques MATHIEU, Annie MAHIEUX, Georges LEMOINE, Marie Aimée THERME, Jacqueline MIELLE, Dany DECAVATA, Laurence RIEU, Jean-Rémi DURAND GASSELIN.

Absent excusé : André AUDIBERT

Secrétaire de séance : Dany DECAVATA.

ORDRE DU JOUR

- **I Approbation des comptes de gestion du trésorier**
- La gestion du trésorier pour les comptes de la commune est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

II Rémunération de l'agent recenseur.

- 619 € de dédommagement sont alloués par l'INSEE pour faire le recensement de la commune. Le conseil municipal est d'accord pour verser 1000 € brut à l'agent recruteur pour ses déplacements (532 km) et ses 95 heures de travail.

III Récupération de la TVA.

Dans le plan de relance économie du gouvernement une mesure concerne notre commune : c'est la possibilité de récupérer la TVA sur l'investissement de l'année 2008 à condition que l'investissement pour 2009 soit plus important.

- Le conseil délibère favorablement.

IV Questions diverses.

- 1 - Le projet de Fabrou se concrétise peu à peu.
Le conseil délibère favorablement pour autoriser le maire à signer le bail.
Le conseil délibère favorablement pour autoriser le maire à demander la subvention au Pays.
Le conseil délibère favorablement pour autoriser le maire à faire le choix de l'architecte.
Le conseil délibère favorablement pour autoriser le maire à créer un chemin avec échange de parcelles liées à l'emprise du chemin.
- 2 - Course Intercommunale Beaume Drobie :
Aura lieu le 30 mai et une subvention de 70 € est accordée.
Le conseil délibère favorablement.
- 3 - Budget CCAS : proposition d'affecter 10% de la somme perçue par la vente des concessions du cimetière ces 6 derniers mois. Et à partir de maintenant la vente de toutes les concessions iront au budget du CCAS.
Le conseil délibère : 8 pour et 1 abstention.
- 4 - Voirie : piste Flacouze en mauvais état ; les forestiers doivent intervenir.
Travaux à faire sur la commune :
Rieubon : 40 m² de chaussée = 1000 €
Voie communale du blat vers chez Roussel : 660 m² de chaussée = 9374 €
Voie communale Garingal : 1080 m² (bicouche) = 3800 €
Voie communale Vaneyre : 1410 m² (bicouche) = 5000 €
Les Pauzes (bas) 690 m² = 2450 €
Les Pauzes (haut) 1170 m² = 4150 €
Peytot : 1000 à 2000 m² = 19136 €
Sarrabache / La Roche 4200 m² = 14926 €
Tous ces travaux ne pourront être réalisés en 2009. Choix au prochain conseil.
- 5 - 10 ans de la médiathèque :
le 18 avril 09 à 17h à Valgorge ; Virginie Lauriol fera le bilan des 10 ans.
Exposition sur les 4 relais.
Enseigne fixée dans chaque relais
Novembre 09 spectacle offert par la « compagnie du passage »
- 6 Ouverture prochaine de la piscine intercommunale (8 avril 09) à Lablachère.

Fin de séance : 22 h 30

Le compte rendu du CM paraît sur le site Internet de la commune